

L'ECHO DE CARTIGNY



Téléphone : 022 756 12 77
<http://www.cartigny.ch>
E-mail info@cartigny.ch

Numéro 4, mars 2009

Sommaire :

- [Les PV du Conseil en bref](#)
- [Inauguration de la Petite-Plaine](#)
- [Théâtre, Chœur d'hommes de Cartigny](#)
- [Groupe de recherches historiques](#)
- [MAC](#)

LES PV DU CONSEIL EN BREF, OCTOBRE - JANVIER

CABC

Une coordination des travaux sera faite avec les SIG, pour connecter la Petite-Grave au chauffage à bois.

Energie Durable SA a envoyé récemment toutes les factures aux preneurs de chaleur. Suite à cet envoi, plusieurs personnes ont appelé le service de facturation en raison d'un manque d'information relatif à la consommation et à la redevance. L'envoi de factures par Energie Durable SA, permettra à CABC de déterminer la consommation d'énergie durant cette période de facturation pour qu'en fin d'année elle puisse facturer l'énergie consommée selon les relevés des compteurs.

Rapport de la Commission affaires sociales et scolaires

La Commission sociale estime que le projet Jequitiba de formation de radiojournalistes au Brésil (CHF 12'000.- par an ; sur trois ans) est tout à fait intéressant et qu'il entre dans le cadre d'une aide humanitaire, puisqu'il contribue à faire diminuer la violence dans les quartiers défavorisés. Le Conseil vote favorablement et met cette somme au budget.

L'association du Burkina Faso a décidé de proposer le parrainage d'un élève pendant une année à raison de CHF 50.- par mois. Il est également possible de faire un don. Cette action s'inscrit dans le but de diminuer les subventions octroyées par les communes de la Champagne dans un avenir à moyen terme.

Les associations à qui la Commune a versé une aide financière sont présentées au Conseil. Le total de la subvention accordée s'élève à CHF 6'000.-, selon le montant porté au budget.

Nomination des président-e-s et vice-président-e-s des locaux de vote pour 2009

Il s'agit de Pierre Jaunin, président, Jean-Marc Schornoz, vice-président, Isabelle Graber, suppléante du président, et Séverin Bolle, suppléant du vice-président.

Sapeurs-pompiers

Effectif compagnie des sapeurs-pompiers : démissions au 31.12.2008 de Messieurs André Wiblé et David Mathera et nomination au grade de caporal de M. Steve Baeriswyl.

Budget 2009

Le budget est établi sur un centime à 41. Le rabatement de la taxe professionnelle communale de 100 % est maintenu. Par ailleurs, suite à la nouvelle péréquation financière, la Commune devra supporter une charge supplémentaire, dont le montant exact n'est cependant pas connu à ce jour.

Le Conseil pense qu'il faudra avoir une réflexion générale sur la manière d'indemniser le maire et les adjoints pour les prochaines années.

Places de crèche

La Commune de Confignon propose à Cartigny d'acheter deux places de

Editorial

Notre commune a la chance d'avoir un tissu associatif riche et diversifié. Sociétés sportives, groupes culturels et villageois, associations liées à l'école, théâtre, bibliothèque, au total une bonne quinzaine de groupements figurent sur le site internet de Cartigny. C'est dire que notre village est vivant.

A l'ère de la mondialisation, de l'informatisation à outrance et de la perte de repères socioculturels, la vie associative locale peut contribuer à assurer une cohésion sociale, à créer un tissu communautaire au sein duquel chacun trouve sa place et se sent valorisé par sa participation, même infime, à une activité du lieu où il vit. Car vivre à un endroit, signifie plus que juste y habiter: c'est s'intéresser à son environnement proche, chercher à établir des contacts et essayer de s'y intégrer.

Il semble donc que Cartigny ne soit pas une cité dortoir, mais plutôt une communauté villageoise à proprement parler. Et pourtant ! Ses associations peinent à trouver des nouveaux membres et c'est souvent les mêmes qui s'impliquent à différents endroits faute de candidats et de peur de voir disparaître tel ou tel groupe. Il est vrai que nous sommes tous très sollicités de-ci de-là et que souvent nos agendas affichent complet. Alors on se dit qu'il y aura bien quelqu'un d'autre pour répondre à l'appel et investir un peu de son temps. Il faut parfois être égoïste pour préserver un équilibre fragile entre travail, famille, obligations et loisirs. Reste à savoir où mettre les priorités. L'intérêt individuel passe-t-il avant l'intérêt collectif ? Certes oui, dans notre société qualifiée par certains de trop individualiste. Peut-on toutefois envisager de sacrifier un peu de son temps si précieux pour la communauté à laquelle on appartient ? Car au bout du compte, chacun en retire un bénéfice, celui qui organise et celui qui participe. On n'a rien sans rien et le simple fait de pouvoir bénéficier sur place de nombreuses activités est un grand privilège. Or, les organisateurs ont souvent l'impression de ramer un peu trop seuls et de ne pas être récompensés de leurs efforts par une reconnaissance de la collectivité, par un soutien sous forme de participation. Car c'est bien de PARTICIPATION qu'il s'agit, voilà la clé du problème !

Soyons toutefois optimistes ! Une association a failli disparaître et sous l'effet de cette menace un certain nombre de Cartignois, qu'il convient de remercier, ont réagi en rejoignant son comité. L'Association de la Bibliothèque de Cartigny, puisqu'il s'agit d'elle, a encore de beaux jours devant elle. Mais quid de l'Association des Parents d'Elèves de Cartigny, par exemple, dont le comité actuel s'essouffle et souhaite passer le relais ?

LES PV DU CONSEIL EN BREF, OCTOBRE - JANVIER

crèche. Elle estime qu'il est nécessaire de réexaminer ce problème et propose que la Commission sociale se réunisse pour prendre une décision à ce sujet. Cette proposition est acceptée.

Petite-Plaine

Les travaux d'aménagement de la Petite-Plaine sont en voie d'achèvement. La Commission sport, culture et loisirs se réunira au début de l'année prochaine afin d'organiser une petite fête d'inauguration pour les enfants, au printemps 2009.

Requête en autorisation de construire

Le DCTI considère que les parcelles situées en zone 4B protégée au cœur du village de Cartigny (rectangle Vallières, Trois-Fontaines, Trabli, Pré-de-la-Reine) proches d'un bâtiment inscrit à l'inventaire doivent faire l'élaboration d'un plan localisé de quartier (PLQ).

Rapport de la Commission ad hoc poste et de la Commission des finances

Concernant l'avenir de la poste, deux options s'offrent à nous: soit le service postal à domicile, soit l'agence postale. Cette deuxième solution n'est possible que si un commerçant reprend cette activité. Actuellement, personne n'a manifesté son intérêt, mais la Mairie continue à se renseigner auprès des communes voisines. Les deux commissions proposent d'accepter

l'offre et d'acquérir la parcelle pour le prix de CHF 1'050'000; cette offre est valable jusqu'à fin juin 2009.

Places de crèche à Confignon

Suite à la proposition de la Commune de Confignon d'acheter deux places dans leur crèche, la Commission sociale s'est réunie pour en discuter. En conclusion, elle propose au Conseil d'accepter cette offre en achetant deux places pour les enfants de 0 à 1 an pour un coût mensuel de CHF 2'250.- par place. La Commune récupère environ 40 % du coût qu'elle doit investir, étant donné qu'une partie de la redevance payée par les parents revient à la Commune.

Il ressort de la discussion que la Commune se doit d'offrir cette possibilité aux habitants, car il n'y a aucune infrastructure pour les tout petits et toutes les autres communes investissent beaucoup dans ce domaine. Quant aux critères d'acceptation, rien n'a été décidé et il faudra y réfléchir, sachant qu'il y aura plus de demandes que de places et qu'il ne sera pas possible de satisfaire tout le monde.

Après discussion, il est finalement proposé de réserver dans un premier temps une place de crèche en faveur des enfants de 0 à 1 an pour la période de janvier à juillet 2009, pour autant que la place retenue soit attribuée dès janvier.

Le président procède au vote, qui donne le résultat suivant: 9 pour, 2

abstentions.

Il est rappelé aux conseillers qu'aucun montant n'a été mis au budget 2009 et qu'il s'agira dès lors d'un dépassement du compte de fonctionnement.

Délibérations

La délibération sur le crédit d'engagement complémentaire de CHF 700'000.- relatif à la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment hangar des pompiers a été acceptée.

Le crédit d'engagement de CHF 100'000.- pour la réfection des canalisations eaux usées et eaux claires - chemin des Bois-de-Saint-Victor, route de la Croix-en-Champagne, route de Vorpillaz, route du Pontet - a été voté. En effet, dans le cadre des travaux effectués par CAB, il sera nécessaire de refaire une partie des canalisations.

Le crédit de CHF 200'000.- d'engagement pour la réfection du chemin de Tré-la-Villa et divers aménagements routiers pour la modération de la vitesse (bande de sécurité pour cyclistes, trottoir pour piétons, candélabres, réfection du chemin) a été accepté.

Le crédit de CHF 300'000.- d'engagement pour le projet de modération et sécurité routière sur les routes communales et cantonales dans le village de Cartigny a également été accepté.

INAUGURATION DE LA PETITE-PLAINE

Pour répondre à une demande de l'Association des Parents d'Elèves de Cartigny concernant l'aménagement de la Petite-Plaine, une enquête avait été menée auprès des Cartiginois pour savoir comment ils envisageaient cet espace communal de détente.

A partir des résultats obtenus, la Mairie et la Commission culture, loisirs et sports ont étudié avec l'architecte Pierre Bonnet les possibilités de réaménagement de l'espace.

Un projet respectant le caractère du lieu a été réalisé au cours de cette dernière année.

L'inauguration de la nouvelle Petite-Plaine aura lieu le lundi **6 avril** prochain à 16h30 en compagnie de l'architecte et des autorités communales. Ce sera l'occasion de se rencontrer et de boire un petit verre.

Venez nombreux !



THEATRE

Cette année, la Troupe du Trabli vous propose un grand succès de Georges Feydeau : **"La dame de chez Maxim's"**. Un vaudeville rythmé et divertissant, mis en scène par Michel Favre, notre fidèle et cher metteur en scène, qui a le don de rendre intéressant tout ce qui bouge sur scène !

Il s'agit plutôt d'un vaudeville original et surprenant, qui vous donne rendez-vous pour les dates suivantes : **du 22 avril au 09 mai à 20 h.** *Les lundis et mardis relâche.* **Les dimanches 26 avril et 3 mai à 17 h.**

Consultez notre site Internet:
www.latroupedutrabli

La troupe du Trabli se réjouit de vous retrouver pour cette prochaine saison, qui sera ponctuée de rires et de légèreté.

A très bientôt.

La Présidente de la Troupe du Trabli
Evelyne Spaeter

MAC

Le mardi 16 décembre dernier, le comité du **Midi A Cartigny** avait organisé un repas intergénérationnel pour les aînés du village ainsi que pour les grands-parents ayant un enfant à l'école du village. En matinée, ces personnes étaient conviées à un spectacle de Noël à l'école et nous les avons invitées à venir partager le repas de midi au MAC.

Cette première fut une belle réussite puisqu'une cinquantaine de personnes ont mangé ce jour-là le poisson et les petits-suisses prévus au menu! Une trentaine d'adultes avaient répondu à l'invitation et les enfants étaient ravis de faire découvrir leur lieu de restaurant scolaire à leur « papy » et à leur « mamie ».

L'expérience se renouvellera certainement à l'avenir avec les quelques aménagements que nous avons retenus de cette première!

Pour le comité du MAC,

Isabelle Dubouloz

LE GROUPE DE RECHERCHE HISTORIQUE

Le Groupe de recherches historiques poursuit le travail de classement des archives qui lui ont été confiées, notamment celles de la Paroisse de Cartigny. La brochure sur le **Feuillu** étant presque épuisée, une nouvelle édition complétée est en préparation.

Nous espérons qu'elle sera disponible pour le Feuillu 2009.

Vu le succès remporté par le film

« Cartigny dans les années 40 et 50 » présenté lors de son 20ème anniversaire, le GRHC lance un appel aux détenteurs de vieux films sur le village. Leur numérisation sur DVD et l'adjonction de quelques commentaires (si nécessaire), permettent de conserver et de mettre en valeur ces témoignages précieux.

Pour le GRHC, Marie Bron

CHŒUR D'HOMMES DE CARTIGNY

Le Chœur d'hommes de Cartigny vous accueillera ce **samedi 4 avril** à l'occasion de son **concert annuel** à la salle communale de Cartigny.

Comme à l'accoutumée, vous serez reçus avec un petit verre de l'amitié, suivi de notre traditionnel repas, qui marquera le début de la soirée.

Nous chanterons ensuite sous la direction de Sylviane Baillif-Beux, pour votre plus grand plaisir, je l'espère.

En deuxième partie de notre spectacle, nous recevrons la comédienne et chanteuse Sophie Solo, accompagnée de sa complice, Marie-Claire Roulin à l'accordéon.

Ces artistes, par leur charme indéniable et leurs interprétations tout en finesse, sont dignes d'être accueillies là où le public a soif de culture et de qualité.

Roland Decrauzat

Concert du Chœur d'hommes Samedi 4 avril 2009

Direction : Sylviane Baillif-Beux



En seconde partie :

Sophie Solo, accompagnée par Marie-Claire Roulin à l'accordéon

Dès 19 heures :
repas, buvette, bar.

Entrée Frs. 20.-

L'ECHO DE CARTIGNY

NUMÉRO 4, MARS 2009

CALENDRIER

Dimanche 1^{er} mars : Les Failles au chemin des Roches

Samedi 4 avril : Concert annuel du Chœur d'hommes à la salle communale de Cartigny.

Lundi 6 avril à 16h30 : Inauguration de la Petite-Plaine

Dimanche 3 mai : Le Feuillu

Du 22 avril au 9 mai : Théâtre par la Troupe du Trabli à la salle communale de Cartigny

NAISSANCE

Lucie Lecoultre a vu le jour le 26 octobre 2008

Solya Salomé Bolle a vu le jour le 27 octobre 2008

Naomi Inès Fleury a vu le jour le 15 novembre 2008

Gabriel Attila Aradi Varga a vu le jour le 30 novembre 2008

Inès Julia Surdez a vu le jour le 14 décembre 2008

ANNIVERSAIRE

Monsieur Philippe Wiblè a fêté ses 80 ans le 8 janvier 2009

Monsieur Claude Egenter a fêté ses 80 ans le 26 janvier 2009

DECES

Monsieur Vasco Sanz est décédé le 8 novembre 2008.

Monsieur Charles Preysler est décédé le 24 décembre 2008

DIPLOMES DE FIN D'ETUDES

Depuis quelque temps déjà, la Commune a pour habitude de récompenser les jeunes collégiens, les étudiants à l'école de commerce ou de culture générale et les apprentis qui obtiennent leur diplôme.

Si vous êtes en dernière année de l'une de ces différentes filières, nous vous remercions d'avertir la Mairie. Ainsi, nous aurons la certitude de n'oublier personne !

Le bulletin est réalisé par la commission de l'information.

Ont participé à son élaboration :
Delphine Bolle de Paoli,
Frédérique Bosshard Dériaz,
Yves Cogne, Henrich Duriaux,
Solange Guignard et Sema Kaderli.

Retrouver le bulletin sur web :

<http://www.cartigny.ch/>

PROMOTIONS CIVIQUES

Aurélia Buri, Cyril Dériaz, Morgane Giovanola, Jérémy Jaunin, Stéphanie Martins, Abraham Monnier, Evodie Pahud, Louise Turrettini sont nos jeunes citoyens cartignois qui vont atteindre leur majorité civique durant l'année

2009.
Afin de fêter dignement l'événement, la Mairie les a reçus lors d'un très sympathique repas au Café du village. Ils ont ensuite été accueillis au Théâtre du

Léman, où une soirée était organisée à l'attention de tous les jeunes gens du Canton qui vont avoir 18 ans cette année.

ANNONCES

Jobs d'été

Comme chaque année, nous recherchons des jeunes filles et des jeunes garçons de la commune susceptibles de jouer les jardiniers de l'été.

Conditions d'engagement :

- Avoir 15 ans révolus (maximum 18 ans). En cas d'inscriptions trop nombreuses, la priorité sera donnée aux personnes ayant 16 ans révolus.
- Être habitant de la commune
- Les personnes engagées travailleront au maximum deux semaines consécutives.

La feuille d'inscription doit être retirée à la mairie d'ici au 30 avril 2009.

Seules les inscriptions respectant cette procédure seront prises en compte.

Chenilles processionnaires

Le Département du Territoire (DT) rappelle aux propriétaires, fermiers ou locataires de terrains sur lesquels se trouvent des pins noirs ou des pins sylvestres, qu'ils doivent les débarrasser de leurs nids de chenilles et brûler ces derniers.

Il est indispensable que ces nids soient détruits avant la descente des chenilles, c'est-à-dire avant les premiers jours du printemps.

Les personnes qui n'auraient pas nettoyé leurs arbres d'ici au 31 mars prochain sont passibles de peines de

police, sans préjudice d'éventuelles demandes de dommages-intérêts.

Feux de jardin

Le Département du Territoire (DT) rappelle également à la population que les feux de jardin sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève, lorsqu'une collecte des déchets organiques est organisée par la commune, ce qui est le cas dans notre commune.

Ces dispositions découlent de la loi sur la gestion des déchets (L 1 20), du 5 août 1999.